

*Contacts presse*

*Jérôme Alemany*  
02 40 99 12 46

*Virginie Brindeau*  
02 40 99 11 18

Nantes, le 15 septembre 2009

# dossier de presse

## « *A la découverte d'un trésor, la mémoire des ducs de Bretagne* », une exposition sur le fonds le plus prestigieux de toute la Bretagne historique

Parmi les documents conservés aux Archives, le **trésor des chartes des ducs de Bretagne est considéré comme le fonds le plus prestigieux de toute la Bretagne historique**. Contrats de mariage, traités d'alliance ou de commerce, hommages, testaments, rouleaux de comptes... Au-delà de l'histoire des familles, ces documents témoignent aussi de l'importance politique, religieuse et diplomatique de la principauté bretonne.

Inaugurée 4 jours avant les journées européennes du patrimoine, dont elle constituera un moment fort, l'exposition « *A la découverte d'un trésor, la mémoire des ducs de Bretagne* » illustre la double ambition des Archives départementales de Loire-Atlantique : au-delà d'un rôle de conservation, permettre au plus grand nombre de découvrir ses richesses à travers la mise en place d'une scénographie moderne et innovante (bornes multimédias, atelier tactile, film audiovisuel...).

Conçue de manière moderne et ludique, la scénographie comprend notamment un film, diffusé sur écran géant, 3 bornes interactives, un espace tactile... Le 17 novembre, Michaël Jones, professeur émérite de l'université de Nottingham (Grande-Bretagne), spécialiste de la Bretagne ducal, animera une conférence sur le thème « *Hervé Le Grant, garde des archives des ducs et le premier inventaire du trésor des chartes (1395)* ».

**Inauguration et visite de l'exposition avec Yanick Lebeaupin**, vice-présidente du Conseil général, déléguée à la culture et au patrimoine, **Philippe Charon**, directeur des Archives départementales de Loire-Atlantique.

## Le trésor des chartes des ducs de Bretagne, le fonds le plus prestigieux de la Bretagne historique

Au-delà de leur rôle de conservation, les Archives départementales ont pour principale mission de présenter des pans de l'histoire du département de Loire-Atlantique, et au-delà, de la Bretagne historique en organisant des expositions accessibles au plus grand nombre. C'est le cas à travers l'exposition *Le trésor des chartes des ducs de Bretagne*, qui rassemble un fond prestigieux de la Bretagne historique.

« Charte » vient du latin *charta*, feuille de papyrus, qui a fini par désigner le contenu du support de l'information

« *Le trésor* », appellation première du lieu de conservation...

L'appellation première de « *trésor* » renvoie au lieu de conservation, depuis la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, la « *thesaurerie de la Tour neuve de Nantes* », au Château, qui se situait dans une salle voûtée d'un bâtiment « *du lieutenant du roi* » (appellation de l'époque moderne), en-dessous de la chapelle. Y étaient aussi conservés au Moyen Âge des objets précieux et des espèces d'or et d'argent, qui ont renforcé la dénomination de « *trésor* ».

À partir de 1395, s'exprime le souci de conservation de ces matériaux. On organise alors matériellement et intellectuellement la conservation des pièces d'archives du trésor, on les rassemble en un même lieu, procède à l'inventaire et les range dans des boîtes et armoires. L'exposition présente ainsi divers inventaires successifs du trésor, dont témoignent près de 60 cassettes en bois, du XVI<sup>e</sup> siècle, fabriquées à la demande de la duchesse Anne de Bretagne et qui ont servi à la conservation des documents du trésor jusque dans les années 1970. La loi du 5 brumaire an V, qui décrète la centralisation au chef-lieu du département des papiers appartenant à l'État, avait entre temps assuré la conservation définitive du trésor : celui-ci est confié depuis cette date à la garde des Archives départementales dont il suit désormais les déplacements dans ses locaux successifs.

### Le trésor, une des clés pour comprendre l'histoire du Duché de Bretagne

Parmi les documents conservés aux Archives départementales, le trésor des chartes des ducs de Bretagne est considéré comme le fonds le plus prestigieux de la Bretagne historique. Constitué du XII<sup>e</sup> au début du XVI<sup>e</sup> siècle des archives familiales des ducs, cet ensemble de plusieurs milliers de parchemins est devenu la mémoire officielle du duché de Bretagne, notamment depuis 1395, date du 1<sup>er</sup> inventaire demandé par le duc Jean IV. Cette collection témoigne des droits et privilèges des princes bretons dans leurs relations avec la couronne de France, les puissances étrangères, la papauté, les vassaux, les villes. Contrats de mariage, traités d'alliance ou de commerce, hommages, testaments, rouleaux de comptes... Au-delà des familles, ces documents témoignent aussi de l'importance politique, religieuse ou diplomatique de la principauté bretonne.



### Une scénographie moderne au service de l'histoire

Cette exposition a été conçue autour de l'accessibilité au plus grand nombre et la recherche de pédagogie, pour permettre aux visiteurs de découvrir les archives les plus précieuses des ducs de Bretagne.

La scénographie (Raphaël Aubrun Architecte), où dominent les éléments de bois et de métal, donnent un langage de matière brute qui sert d'écrin à la présentation des documents en faisant résonance avec le parchemin, qui est le support de la plupart des

pièces exposées. Il est constitué d'une peau animale traitée, dégraissée, écharnée puis découpée en fonction de la longueur et de la nature de l'acte à rédiger.

### Le multimédia au service de l'histoire :

- **2 grands bancs de bois concentrent l'offre interactive en fin de visite.** Il ne s'agit pas tant d'un espace de pause qu'un lieu de découverte. **Le visiteur peut y lire des textes anciens issus du cartulaire de la ville de Nantes** (recueil des actes du trésor qui concerne les droits, exemptions, franchises accordés par le duc à la ville de Nantes aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles) **grâce aux 2 bornes multimédias de paléographie.** Une autre **borne interactive** permet de **découvrir la symbolique des sceaux** (explications sur leurs formes, couleurs et composition) et présente les plus beaux sceaux à travers **une galerie virtuelle.**
- **1 espace tactile** permet de découvrir des moulages de sceaux de grande taille et du parchemin ancien.
- **1 film projeté sur écran géant,** présentant les documents (détails de calligraphie, iconographie des sceaux) et de la Bretagne historique (gravures et enluminures médiévales) (Durée : 06 minutes ; Montage : Delphine Oger).

### L'exposition en chiffres

- **1153,** date du document le **plus ancien** : une donation du duc Hoël à l'abbaye de Buzay
- **1514,** date du document le **plus récent** : compte des funérailles de la reine A. de Bretagne
- **27 documents originaux** (le fonds en compte plus de 4000 avec 2000 sceaux)
- **une trentaine de sceaux différents,** dont **2 bulles papales en plomb** (d'Alexandre VI et de Pie II) et **celle du doge de Venise**
- **une soixantaine de cassettes en bois,** commandées par la duchesse Anne, pour conserver le trésor du XVI<sup>e</sup> siècle aux années 1970
- **7 pupitres thématiques**
- **2 bornes multimédia de paléographie** pour la lecture de documents anciens et le déchiffrement du vieux français
- 1 borne interactive sur la symbolique des sceaux et une galerie virtuelle présentant les plus beaux sceaux
- 1 film

### Mardi 17 novembre, à 18 h, une conférence pour aller plus loin

« *Hervé Le Grant, garde des archives des ducs et le premier inventaire du trésor des chartes (1395)* » par Michaël Jones, professeur émérite de l'université de Nottingham (Grande-Bretagne), **spécialiste de la Bretagne ducal.** L'inventaire du trésor des chartes des ducs de Bretagne (1395) est le premier document répertoriant le fonds d'archives le plus emblématique et le plus prestigieux du duché. Son auteur, Hervé Le Grant, notaire public lié à la bourgeoisie nantaise, devient vers 1385 l'un des secrétaires du duc et entre ainsi dans l'intimité du pouvoir. Il peut être considéré comme le premier archiviste de la Bretagne. *Entrée libre dans la limite des places disponibles.*

**Les Archives  
départementales de  
Loire-Atlantique**

**Une double mission :**  
**conservation** des  
documents et  
**d'ouverture du**  
**patrimoine** au plus  
grand nombre

**Le fonds documentaire  
en chiffres :**

**31 km d'archives** dont  
14 km d'archives  
**postérieures à 1940** et  
2,6 km d'archives  
**notariales**

Le plus vieux document  
conservé : la charte de  
fondation du prieuré de  
Béré (1050)

**21 000 ouvrages et 2**  
**400** périodiques et titres  
de presse d'histoire  
locale

**Iconothèque : 13 000**  
cartes postales et  
photographies, **3000**  
**cartes et plans, 600**  
**gravures, 4200 affiches**

**4 millions de pages**  
numérisées

## Informations pratiques

### Exposition « *A la découverte d'un trésor, la mémoire des ducs de Bretagne* »

Du 16 septembre 2009 au 13 décembre 2009

#### Archives départementales de Loire-Atlantique

6, rue de Bouillé – Nantes. *Entrée libre et catalogue de visite gratuits*

**Horaires :** Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9 h à 17 h. Mardi de 13 h 30 à 19 h (17 h en périodes de vacances). Dimanche de 14 h à 17 h 30. Fermeture samedi et jours fériés. (*Rens. et résa. auprès de Martine Roucheux : 02 51 72 98 97 ou par mail : martine.roucheux@cg44.fr*)

#### Des visites gratuites adaptées pour tous les publics

- **Visite commentée** (1 h) : du lundi au samedi, à 14 h, et le dimanche à 14 h, 15 h et 16 h
- **Visites de groupe**, adultes ou scolaires, sur réservation
- **Visites exceptionnelles à l'occasion des Journées européennes du patrimoine** les samedi 19 et dimanche 20 septembre après-midi (réservation conseillée)
- **Visite spéciale accessible aux personnes sourdes** (avec interprète LSF) : dimanche 20 septembre à 14 h (sur réservation uniquement)

#### Conférence : « *Hervé Le Grant, garde des Archives des ducs et le premier inventaire du trésor des chartes (1395)* »

Animée par Michaël Jones, professeur émérite de l'université de Nottingham (Grande-Bretagne), spécialiste de la Bretagne ducale. **Mardi 17 novembre, à 18 h** aux Archives départementales. *Entrée libre dans la limite des places disponibles.*

**Plus d'informations sur le site internet du Conseil général**

[www.loire-atlantique.fr](http://www.loire-atlantique.fr)